

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, TIDIÈRE Déborah, DEFEZ Gérard, DEJOLLAT Daniel, PESSIÖNNE Alain, BERNARD René, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOÜ Frédéric, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, RIGOLLET-LE BIHAN Erwan, TAILLEBOURG Colette, PRAULY Jean-Claude, MULTON Jean-Michel, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, JUNQUET Pascale, MERIÖT Claude, JOLIVET Martine, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBAUT Wilfried, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, VARVOU Jean-Pierre, BLANCHARD Gérard, TRUFFAUT Jacqueline.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 avril 2014.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Intervention du Président sur le compte administratif 2013

Nous avons voté notre budget le 10 février : nous sommes donc en mesure de mettre en oeuvre les actions proposées alors et je vous y renvoie : il est disponible dans toutes les mairies.

Nous réunirons d'ailleurs prochainement les secrétaires de mairie pour le présenter et présenter notre CA ; nous attendions que les échéances électorales soient passées.

Vous aurez à vous saisir des opérations retenues par le travail des nombreux groupes de travail et des commissions qui ont été constitués.

Par ailleurs, je vous proposerai pour septembre une journée au cours de laquelle, S Milord , G Leroy et moi-même vous parlerons et présenterons ce qu'est notre budget, la traduction financière de nos compétences en matière de dépenses et recettes, de taux d'imposition, de recettes fiscales, l'état de nos relations entre l'EPCI et les communes avec les conventions de reversement, la prise en charge par la CDC de certaines cotisations (PNR, SDIS ...) bref tout ce qui fait qu'on a un CIF qui est de plus de 50%.

Cette connaissance de notre budget nous permettra alors tous ensemble de travailler sur l'avenir. Le budget 2014 est dans la ligne des orientations fixées en 2008 et marqué par 3 mots :

- la solidarité, outil de protection et de développement de notre ruralité
- la prudence, compte tenu du contexte national de crise et de fragilité de la dépense publique
- l'action, pour que notre territoire affronte l'avenir et ne prenne pas de retard.

Pour aborder cette année 2014 et faire votre jugement, vous disposez :

- Des budgets et comptes administratifs qui vous sont systématiquement adressés dans les mairies et dans lesquels vous pouvez puiser tous les éléments relatifs à notre situation et à nos actions
- Des bilans d'activités qui sont dressés et dont le dernier a été examiné ici pour l'année 2012 avec les ratios financiers obligatoires qui vous ont été donnés. Nous examinerons le prochain lors de notre réunion de juin.
- Des éléments du DOB qui a eu lieu J'ai fait adresser les documents relatifs à ce budget.

Ce budget est marqué par deux composantes :

1/ Notre budget a été proposé dans un contexte national tendu et le contexte local en souffre bien évidemment

2/notre situation financière est saine et stabilisée après des années qui ont vu le nombre d'entrées de communes s'élever.

L'examen des ratios a été fait lors du DOB et il montre une collectivité en capacité de bien mobiliser des ressources pour mettre en oeuvre ses compétences et pour faire face à ses obligations
Pour ce qui concerne par exemple le ratio essentiel qu'est le rapport dette/ recettes réelles de fonctionnement (qui mesure notre capacité à rembourser cette dette), il est de 53% pour notre EPCI donc inférieur aux 57,2% de ratio national des EPCI à FA (il est de 70% pour toutes les collectivités confondues)

La fiscalité

La réforme fiscale de 2010 s'est en effet traduite par une modification « mécanique » de nos taux faite arbitrairement par l'Etat. Cependant, il faut bien préciser que si le taux de la TH a augmenté pour le contribuable cela n'a pas eu d'incidence puisque ce même contribuable n'en paie plus pour le département

Ils n'ont pas été augmentés par la C de C depuis 2008. Seules les bases que nous ne maîtrisons pas car décidées par le parlement ont augmenté.

Ces taux sont aujourd'hui suite à cette réforme de 2010 :

TH : 9,75

FB : 9,73

FNB : 20,60

TP (ex) : 11,88

Ils n'ont pas été augmentés pour 2014

Nos excédents

Nous venons de connaître plusieurs exercices satisfaisants puisque notre collectivité a dégagé les excédents de gestion de près de 400 000 euros par an en moyenne

De 2008 à 2012, nous avons réalisé 2 019 000 € d'excédents de gestion dont 1 285 000 € ont été affectés à la section d'investissement soit entre 300 000 et 400 000 euros depuis 4 ou 5 ans

Le FPIC national évolue bien

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est un fonds dont la recette provient d'un prélèvement effectué sur les EPCI et collectivités favorisées à fort potentiel fiscal vers des EPCI et communes moins favorisées. Ce fonds a déjà augmenté cette année ; il est appelé à se développer dans les années qui viennent. Il est perçu par l'EPCI avec une répartition communes / EPCI. Des possibilités sont offertes d'une autre répartition que celle proposée par l'Etat. Pour le moment, nous en sommes restés à la grille de répartition proposée.

Le fonds national a été de 150 millions en 2012, de 360 millions en 2013 ; il devrait être de 570 millions en 2014 et 780 millions en 2015 pour atteindre 1 milliard en 2016.

Le FPCI pour la C de C

- 2012 : 110 159 euros dont 23 765 pour la C de C

- 2013 : 257 835 euros dont 142 532 pour la C de C

- Attendu 2014 : 413 000 euros dont 230 000 pour la C de C

Nos marges de manoeuvre antérieures sont bonnes cependant les annonces de baisses de dotation déjà sensibles avec la baisse de la DGF cette année ainsi que les incertitudes sur les dispositifs de péréquation et les conséquences d'une réforme territoriale doivent nous inciter à la prudence.

CA 2013

Vous avez sans doute pu déjà mesurer l'importance de nos engagements financiers dans ce CA qui a déjà été examiné en février lors de notre vote du BP parce que nous sommes en budget unique. Ce CA est conforme à 500 euros près aux résultats présentés alors et il correspond en tous points aux comptes de M le trésorier que nous tenons à votre disposition.

Une satisfaction : les résultats de la gestion 2013 Nos excédents se sont confortés

Quand vous analysez le CA 2013 : premier constat ! nous dégageons un excédent cumulé de 1 234 761,80 euros desquels il faut soustraire les résultats de l'excédent des années précédentes ce qui fait un excédent de gestion de 444 904,25 euros supérieur à celui de l'an passé qui était de 368 900 euros. Une fois encore, nous avons la possibilité d'affecter des sommes aux investissements et je vous rappelle que dans le cadre du budget voté le 10 février nous avons affecté 300 000 euros. Si bien que dans la ligne 002 report de l'excédent figure dans votre document en recettes 934 183,48 euros

A quoi attribuer ce bon résultat ?

1 à une politique de rigueur budgétaire pour les dépenses

Vous noterez ainsi que dans les grandes masses comme dans les détails, nous avons des résultats inférieurs aux prévisions de dépenses. C'est vrai pour des postes auxquels il faut tout particulièrement veiller comme l'eau, l'électricité, le carburant, le chauffage.

Si des postes ont dépassé les prévisions, c'est que nous avons eu par exemple plus de rationnaires en cantines, dans les centres de loisirs mais que, du coup, les recettes correspondantes progressent.

Les fournitures scolaires et d'autres sont stabilisées.

Nous remarquons aussi une maîtrise de nos dépenses de personnels sur 2013 lesquelles augmenteront en 2014 en raison de la prise de compétence de la lecture publique, du fonctionnement en année pleine cette fois du MA de Pouligny, du financement des rythmes scolaires en payant des intervenants mais là encore nous aurons des recettes en hausse

Je voudrais remercier les services et les chargés de mission pour cette rigueur à laquelle ils me savent attaché

2 à de bons résultats dans la rentrée des recettes

- plus de produits de services
- plus de recettes fiscales
- plus de remboursement de charges de personnels
- plus de dotations et de subventions

Cela aussi ne tombe jamais du ciel : il faut se battre au quotidien pour obtenir les subventions et il faut des services compétents pour en assurer le suivi, pour négocier les emprunts, les crédits.

Je tiens à remercier Sylvie Milord et Guy Leroy pour ces compétences et la qualité de leur travail.

Remarque concernant l'investissement

Soit vous avez une somme inscrite en RAR : cela signifie que les dépenses ou recettes sont faites ou engagées ou attendues avant le vote du budget qui a eu lieu entre la clôture des comptes au 31 décembre ; elles sont donc à encaisser ou à payer en RAR et prise en compte dans le budget primitif

Soit vous n'avez plus de sommes inscrite en RAR : cela signifie que la dépense ou la recette n'a pas été réalisée et qu'elle et qu'elle a été inscrite de nouveau ou pas selon nos choix en 2014 au budget primitif.

Je rappelle que nous sommes en budget unique avec un programme pluri annuel d'investissements ce qui explique un écart entre les sommes inscrites au BP et le montant effectivement réalisé.

Le tableau de balance des comptes

Vous retrouvez l'excédent antérieur soit 789 279,23 euros

Vous retrouvez l'excédent de gestion de 444 904,25 très proche de celui annoncé lors de notre BP (445 482,57)

Cela fait un excédent de 1 234 761,80 desquels on déduit 300 000 euros dédiés aux investissements. Il reste donc un excédent de 934 183,48

On a aussi un bon résultat en matière d'investissements puisqu'au final avec les RAR on n'a un déficit de 95 934,03 seulement intégré dans notre budget 2014

Fin de l'intervention du Président.

Après en avoir délibéré et par 32 voix pour et 1 abstention, le Conseil Communautaire approuve les comptes de gestion 2013 établis par les trésoriers du Blanc et par 31 voix pour et 1 abstention les comptes administratifs 2013.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 234 183,48 € et la section d'investissement un déficit de 95 934,03 € en tenant compte des restes à réaliser.

Le Conseil communautaire approuve les annexes des comptes administratifs

- les cessions

NATURE	SUPERFICIE OU DESIGNATION	LOCALISATION	ACQUEREUR
Terrain	VOIE VERTE	INGRANDES	GUILBERT
Terrain	VOIE VERTE	LE BLANC	BENEDICTO Eric
Terrain	VOIE VERTE	THENAY	DOUSSELIN Jean-Claude
Terrain	VOIE VERTE	RUFFEC	Commune de RUFFEC

- Les services assujettis à la TVA

	Numéro opération comptable
Clinique Vétérinaire de Tournon Saint Martin	500
IDEE à Rivarennnes	501
STENO au Blanc	502

MARCHES PUBLICS 2013	
LIBELLE	MODE DE PASSATION
Rocher de la Dube	Consultation simple
Logements Rivarennnes	Procédure adaptée
Logiciel bibliothèque	Consultation simple

- les acquisitions autres que terrains

MATÉRIEL DE TRANSPORT	
Tracteur	19 734.00
Véhicule électrique	14 807.50
Sous-Total 2182	34 541.50
Matériel informatique	
Administratif	1 370.25
Scolaire	31 988.72
Petite enfance	2 480.26
Animation tourisme	578.00
Lecture Publique	1 836.27
Culture	692.24
	38 945.74

MOBILIER MATERIEL	
Administratif	4 519.30
Scolaire	53 765.33
Animation Tourisme	13 707.58
Equipe verte	10 171.89
Petite enfance	27 089.67
Culture	5 160.83
Sous-Total 2184 2188	114 414.60
TOTAL ACQUISITIONS	187 901.84

DESIGNATIONS DE MEMBRES DANS DIFFERENTES INSTANCES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne pour le représenter :

Intitulé	Titulaires	Suppléants
CNAS	MERIOT Claude	
Comité Technique	MERIOT Claude DEFEZ Gérard HERVO Dominique VACHAUD Edith CHAUDAGNE LE RAVALLEC Danièle	DENYS Serge DARNAULT Joëm BLANCHARD Gérard JUNQUET Pascale DRUI Martial
Base de Plein Air	MOINEREAU Marie-Thérèse	VACHAUD Edith
Comité Local d'Information et de concertation du site de Butagaz	DENYS Serge	GOMBERT Annick
CAO Groupement de commandes	DENYS Serge	LIAUDOIS Michel
Conseil de surveillance des établissements publics de santé	MERIOT Claude	
RIP 36	LIAUDOIS Michel	DENYS Serge
Mission Locale	PASQUER Alain	MERIOT Claude
Commission paritaire CAF	MERIOT Claude	
Initiatives Brenne	DENYS Serge	
Centre Culturel Le Blanc	Daniel CHAMPIGNY	
SCOT	HERVO Dominique JACQUET Alain MERIOT Claude GOMBERT Annick DEFEZ Gérard PASQUER Alain DRUI Martial CHEZEAUX Jean-Louis VARVOU Jean-Pierre BERNARD René JEUNESSE Hervé BLANCHARD Gérard VACHAUD Edith DEJOLLAT Daniel	CHAMPIGNY Daniel BERNARD Thierry STERVINOUE Frédéric TRUFFAUT Jacqueline GIBAUT Wilfried LHERONDEL Rose RIGOLLET LE BIHAN Erwan

TARIFS ALSH

En raison de la mise en place des rythmes scolaires à compter de la rentrée de Septembre 2014, le Conseil Communautaire décide d'appliquer les tarifs suivants pour le mercredi à l'accueil de loisirs.

Tarifs demi journées mercredi (réforme scolaire)

QF	Forfait 1 mercredi (garderie, ramassage, repas)
0 à 460 €	4,12
461 à 560 €	4,84
561 à 660 €	5,68
661 à 760 €	6,80
761 à 860 €	8,16
861 à 960 €	9,84
961 et plus	11,76

TARIFS ESPACE DE LOISIRS

Le Conseil Communautaire adopte les tarifs suivants pour l'espace de loisirs et pour les animations estivales

Tarif plein :	6,00 €
Tarif réduit :	5,00 €
Tarif enfant :	2,00 €
Tarif piscine seule :	2,00 €
Balle perdue :	2,00 €
Vente de balles :	2,00 €
Glaces :	de 1 € à 2 €
Boissons :	1,50 €
¼ d'eau :	1 €
Barres chocolatées :	1 €

Animations estivales :

Journée entière d'animation 5€

Demi-journée d'animation 3€

ACTIONS ECONOMIQUES

VENTE PARCELLE Z.A TOURNON SAINT MARTIN

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer un acte de vente avec l'entreprise BREMAUD. Cette parcelle est cadastrée section Z.K n° : 105 et se situe sur la zone artisanale de Tournon Saint Martin. Le montant du prix de vente est fixé à 2 € HT du m² pour une surface totale de 4 622 m². Maître François XAVIER-ROUSSEAU sera chargé de la rédaction de l'acte de vente.

CAFE RESTAURANT – FONTGOMBAULT

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer un contrat de location bail commercial 3/6/9 concernant le local commercial de Fontgombault. Le futur locataire est la société LE CHATELET DU BOUCHER représenté par son gérant Monsieur Jérôme CHAMPION. Le bail commencera le 1^{er} juin 2014 pour se terminer le 31 mai 2023. Le loyer est fixé à 450 € H.T.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Le Conseil Communautaire autorise le Président à procéder à la consultation d'un maître d'œuvre pour la réalisation d'une étude préliminaire sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Plusieurs sites de la commune du Blanc sont à l'étude, à savoir :

- Quartier de la gare
- Maison médicale actuelle
- Site de l'ancien Intermarché

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire autorise le Président

- à signer une convention de fin de mise à disposition avec la commune de Sacierges-Saint-Martin. En effet, les locaux mis à disposition ne serviront plus à accueillir des mini-camps et à signer une nouvelle convention pour l'utilisation du site du stade ;
- à émettre un titre de recettes d'un montant de 1 052,35 € à l'association familles rurales de Thenay pour le remboursement du chauffage du multi-accueil ;
- à émettre un titre de recettes à la Communauté de Communes Cœur de Brenne pour le remboursement d'un spectacle
- à signer une convention avec la commune de Rivarennes qui a payé des travaux d'un montant de 15 846,18 € en lieu et place de la Communauté de Communes pour l'opération logements ; ceci afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention.
- A signer une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Brenne pour la mise à disposition de personnel pour la saison culturelle.
- à signer des conventions de fonctionnement avec la CAF de l'Indre pour percevoir les prestations de services.

Les reversements conventionnels

Jusqu'à présent, ils étaient effectués en fin d'année pour prendre en compte les éventuelles dépenses de l'année. Monsieur DUMON, nouveau trésorier, souhaite qu'ils soient faits au cours de l'année. Il sera proposé des conventions aux communes essayant d'anticiper sur les remboursements pris habituellement en compte.

Créations ou modifications de postes

Le Conseil Communautaire, décide de créer à compter du 1^{er} juin 2014 :

- un poste d'infirmier à temps plein ;
- un poste d'assistant de conservation du patrimoine 1^{ère} classe ;
- un poste d'animateur 1^{ère} classe

Désherbage bibliothèque Le Blanc

Le Conseil communautaire accepte le désherbage suivant sur la bibliothèque du Blanc

Bibliothèque Intercommunale du Blanc

Désherbage 2014

Catégorie	Nb de doc.
Documentaires adultes	276
Romans Français	99
Romans Traduits	60
Policiers	60
Biographies	50
Bandes dessinées Adultes	69
Total Adulte	614
Bandes dessinées Jeunes	50
Documentaires Jeunes	130
Albums Jeunes	59
Romans Jeunes	415
Total Enfant	654
TOTAL	1268

Non exemplarisés	20
TOTAL	1288

Centre de loisirs de Ciron

L'association n'est pas en mesure d'accueillir les enfants dans l'immédiat. Pour les vacances de Printemps, un transport était prévu pour conduire les enfants à Fontgombault. Pour les vacances d'été, les enfants seront accueillis à Ciron ce qui nécessitera la mise en place de crédits budgétaires (la subvention ne sera donc plus versée à l'association). Cet accueil sera pris en compte dans le contrat enfance-jeunesse de la CAF et nécessitera la signature d'une convention d'utilisation entre la commune de Ciron et la Communauté de Communes.

Centres de loisirs extérieurs

La Communauté de Communes participe financièrement aux centres de loisirs extérieurs à son territoire pour les enfants domiciliés sur son territoire. Le Conseil Communautaire décide de participer à hauteur de 8 € par enfant pour une journée complète et 6,40 € pour des demi-journées avec repas.

Seuil de Ruffec

Madame Edith VACHAUD, Maire de Ruffec, avait demandé au président d'inscrire à l'ordre du jour la question du devenir des seuils sur la Creuse et plus particulièrement de la détérioration de celui de Ruffec. Elle rappelle les difficultés rencontrées avec les différents services de l'Etat pour la remise en état de celui-ci. Il est aujourd'hui en passe d'être totalement effacé ce qui risque de générer d'importants soucis de déracinement d'arbres et d'insalubrité au niveau du bourg. Par ailleurs cela empêche tout projet d'utilisation pour une énergie hydroélectrique. La réparation complète serait coûteuse puisque estimée à 300 000 €. Elle regrette et dénonce que les autorités aient empêché les travaux d'entretien au fur et à mesure.

Le Président Alain PASQUER rappelle qu'un projet de contrat territorial de rivière est actuellement à l'étude et que celui-ci est porté par le Parc naturel régional de la Brenne. Pour ce qui concerne le seuil de Ruffec, une des difficultés réside dans le fait qu'il est privé. Il indique que le nouveau directeur départemental des territoires qu'il a récemment rencontré lui a précisé qu'il ferait une visite en juin avec un technicien spécialisé dans ce domaine.

Toutefois, il souhaite que les ouvrages actuellement menacés soient protégés. Ainsi, il propose notamment pour celui de St-Aigny qu'un confortement soit réalisé à l'automne prochain par des enrochements et qu'une simple déclaration de travaux soit déposée auprès des services de l'Etat.

Le président va donc solliciter de Madame la Sous-Préfète une rencontre avec la DDT dans les meilleurs délais afin d'envisager la réalisation de ces travaux de confortement sur celui de Saint-Aigny et la protection de celui de Ruffec, le plus rapidement possible

Admission en non-valeur

Le Conseil Communautaire admet en non valeur la somme de 147,69 € pour des sommes irrécouvrables.

Chapitre-Nature

La Communauté de Communes est partenaire de ce festival qui se déroulera au Blanc le 29, 30 et 31 mai.

Journée familiale et sportive

Monsieur Dominique HERVO présente la journée familiale et sportive qui aura lieu le samedi 14 juin après-midi et visant à faire découvrir les installations existantes de la communauté de communes. La soirée pourra être prolongée par un repas sur inscriptions.

Agenda 21

Le Conseil Communautaire décide de déposer un dossier auprès de la Région qui propose d'accompagner financièrement les collectivités qui auront fait part de leurs intentions vis à vis d'un agenda 21 avant le 13 Juin

Carte scolaire

Le maintien du ½ poste d'aide pédagogique à l'école de Tournon dépendra du nombre d'élèves inscrit en septembre 2014. Il est envisagé la création de 0.25 poste de coordonnateur au bénéfice des écoles de l'ensemble du territoire.

Nouveau règlement pour multi accueil de Tournon

Le conseil communautaire adopte le nouveau règlement qui été joint en annexe à sa convocation.

Inscription dans les groupes de travail ou commissions

Les délégués communautaires se sont inscrits dans les différentes commissions ou groupes de travail.